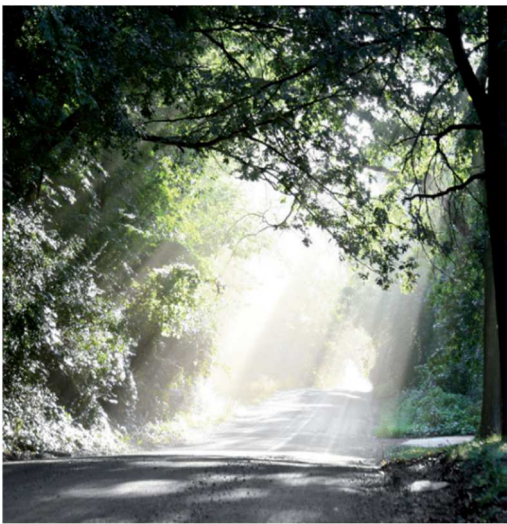




INFOLETTRE EN SOINS PALLIATIFS

NUMÉRO 1 - 10 JUIN 2020

Bonjour à vous soignants si précieux,

Le contexte actuel de pandémie nous permet de se réinventer et chercher des solutions. De plus, les changements sont fréquents et quelques fois déroutants. Comme le contact avec vous est moins fréquent, mais tout aussi essentiel, nous vous ferons parvenir une infolettre périodique en lien avec les soins palliatifs. Nous sommes fières de vous présenter la toute première publication.

Premièrement, vous trouverez tous les documents en lien avec les soins palliatifs sur l'intranet sur la page de la DPSAPA. Nous vous encourageons fortement à mettre le lien dans vos favoris pour vous y référer plus rapidement : <https://intranet.ciassmo.rtss.qc.ca/fr/page/nos-directions/direction-du-programme-soutien-autonomie-des-personnes-agees/les-soins-palliatifs-et-de-fin-de-vie-spfv>

Si vous n'avez pas eu l'opportunité d'assister aux formations en soins palliatifs, vous pouvez maintenant les visionner sur la plateforme **Environnement Numérique d'Apprentissage (ENA)** accessible du travail ou de chez vous.

Titre des formations offertes en soins palliatifs sur ENA	Code	Durée
OIPI soins palliatifs	3492	1h10
Soins de fin de vie auprès d'un usager atteint de la COVID-19	3519	0h32
Constat de décès par l'infirmière à distance	3558	0h33
Complétion du SP-3 par l'infirmière	3566	0h30

Constat de décès par l'infirmière

Depuis peu, l'infirmière en CHSLD, à domicile, en ressources RI-RTF et RPA peut constater le décès à distance en collaboration avec le médecin. Durant la pandémie, un arrêté ministériel autorise aussi l'infirmière de ces secteurs à remplir le bulletin de décès SP-3 pour tous les usagers suite à votre constat de décès lors des situations visées.

Pour constater d'un décès par l'infirmière, vous devez :

- 1) Avoir dans le dossier médical une note précisant le diagnostic, les antécédents médicaux, la cause prévisible et attendue du décès ainsi que l'autorisation du médecin ou de l'infirmière praticienne spécialisée (IPS) pour un constat de décès par l'infirmière. L'utilisation du formulaire **AH 253 évaluation médicale - constat de décès à distance par l'infirmière** est fortement recommandée : <https://intranet.ciassmo.rtss.qc.ca/fr/publications-et-documents/cli-60331-ah-253-evaluation-medicale-constat-de-deces-distance-par-infirmiere>
- 2) Communiquer avec le médecin ou l'IPS pour l'aviser du décès et vérifier si le constat de décès par vous est toujours indiqué.
- 3) Compléter le formulaire clinique du constat de décès par l'infirmière associé à votre secteur :
CHSLD : <https://intranet.ciassmo.rtss.qc.ca/fr/publications-et-documents/cli-60319-constat-clinique-de-deces-par-infirmiere-en-chsld>
Domicile, RI-RTF et RPA : <https://intranet.ciassmo.rtss.qc.ca/fr/publications-et-documents/cli-60328-constat-clinique-de-deces-par-infirmiere-en-sad-et-en-ressources-ri-rtf-rpa>

Complétion du SP-3 : les mêmes préalables déjà mentionnés plus haut sont en vigueur. Pour éviter les doublons, les éléments d'identification du patient n'ont pas besoin d'être écrits dans la section A de votre formulaire clinique de constat de décès.

Cet aide-mémoire vous guidera grandement : <https://intranet.ciassmo.rtss.qc.ca/fr/publications-et-documents/amc-dsieu-6050-contexte-de-pandemie-completion-du-bulletin-de-deces-sp-3-par-infirmiere>

Prenez note de la distribution des copies du bulletin de décès SP-3 :

CHSLD : Copie 1 est envoyée à l’Institut de la statistique par l’agente administrative ou l’ICASI. Ne pas faire de photocopie pour l’entrepreneur, il a seulement besoin des copies 3-4-5. La copie 2 va au dossier de l’usager.

Domicile/RI/RTF/RPA : Copie 1 envoyée par l’infirmière à l’Institut de la statistique par courrier. L’entrepreneur funéraire part avec les copies 3-4-5 seulement. La copie 2 va au dossier de l’usager.

Cas de COVID-19 confirmé ou suspecté : Télécopier la copie 1, le jour même, à la santé publique. De plus, la copie 1 allant à l’Institut de la statistique doit être envoyée par courrier express pré affranchie.

Échanges sur les soins palliatifs

Afin de favoriser l’apprentissage ainsi que des réflexions en soins palliatifs, nous vous invitons à des séances Zoom ou en conférence téléphonique de 30 minutes. Ces séances de soutien aux intervenants permettront d’échanger ou de répondre à certaines questions en soins palliatifs qui ne nécessitent pas de déplacement de notre part. Nous avons prévu des discussions sur des sujets précis, mais nous allons répondre aussi à toutes vos interrogations. Ces séances sont sur une base volontaire et vous pouvez venir et quitter comme bon vous semble au cours de la période de 30 minutes.

Date et heure	Nom de l’ICSP	Sujet # de conférence ou lien ZOOM et mot de passe	Joindre par téléphone +1 438-809-7799 ID de réunion :
Jeudi le 18 juin 2020 14 :00 à 14 :30	Chantal Rocheftort	Complétion du bulletin de décès SP-3 <a href="https://msss.zoom.us/j/95965520395?pwd=
=WFR2L05XS0V2QmtUSjdhK0pZdkdWZz09">https://msss.zoom.us/j/95965520395?pwd= =WFR2L05XS0V2QmtUSjdhK0pZdkdWZz09	959 6552 0395 959 6552 0395 Mot de passe : 930556
Jeudi le 25 juin 2020 14 :00 à 14 :30	Manon Cyr	AMM <a href="https://msss.zoom.us/j/3608237481?pwd=
ME12dWxJSURhd0hiNjBySU16cXBtUT09">https://msss.zoom.us/j/3608237481?pwd= ME12dWxJSURhd0hiNjBySU16cXBtUT09 Mot de passe: 5vPcMb	360 823 7481 360 823 7481 Mot de passe : 449143
Jeudi le 2 juillet 2020 14 :00 à 14 :30	Catherine Meloche	OIPI (gestion symptômes et ordonnance de détresse) <a href="https://msss.zoom.us/j/93697955720?pwd=
=OVdUcWwyS1FkWWNoUjUrNVdVblo5Zz09b">https://msss.zoom.us/j/93697955720?pwd= =OVdUcWwyS1FkWWNoUjUrNVdVblo5Zz09b	936 9795 5720 936 9795 5720 Mot de passe : 094918
Jeudi le 9 juillet 2020 14 :00 à 14 :30	Chantal Rocheftort	Différence entre sédation palliative continue et perfusion continue <a href="https://msss.zoom.us/j/94463893427?pwd=
=K1BNTUhkWVdIZFZDNlpJZ29ieXVPQT09">https://msss.zoom.us/j/94463893427?pwd= =K1BNTUhkWVdIZFZDNlpJZ29ieXVPQT09	944 6389 3427 944 6389 3427 Mot de passe : 75822

ÉTAPE 1 : Installez l’application Zoom. Si ce n'est pas déjà fait, veuillez télécharger l'application Zoom sur l'appareil que vous utiliserez lors de votre rencontre virtuelle. <https://msss.zoom.us/download>

ÉTAPE 2 : Le jour de la rencontre, connectez-vous à la rencontre 5 à 10 minutes avant l’heure prévue. Utilisez ce temps avant la rencontre pour valider le bon branchement de votre casque d'écoute ou écouteurs et s'assurer que votre microphone fonctionne.

- ÉTAPE 3 :** Joignez-vous à votre rencontre virtuelle :
- 1) En cliquant sur le lien
 - 2) En inscrivant le # d’ID de réunion directement sur la plateforme zoom
 - 3) En composant le # de téléphone ainsi que le numéro d’ID de réunion

N’hésitez pas à nous contacter pour tout questionnement, précision ou pour une consultation

Nom	Prénom	Composante/Secteur	Téléphone au bureau	Cellulaire
Meloche	Catherine	Jardins-Roussillon	(450) 699-2425, Poste 4292	438-821-2880
Lefrançois	Vicky	Jardins-Roussillon	(450) 659-9148, Poste 8245	514-444-1569
Cyr	Manon	Vaudreuil-Soulanges	(450) 763-5951, Poste 355	579-490-0425
Rocheftort	Chantal	Suroît	(450) 371-9925, Poste 2446	579-491-0339
Lepage	Chantal	Haut-Saint-Laurent	(450) 829-2321, Poste 1323	438-351-1490

Merci et au plaisir de discuter avec vous